



Secrétaire académique
Rouen

Joel Delhopital
Proviseur

Lycée Jean Baptiste Decrétoit
27400 Louviers

Secrétaire académique
Caen

Hugues Broustail
Principal

Collège Dumois
14067 Caen

Le 13 décembre 2019

Les secrétaires académiques

À

Mme La Rectrice

Madame la Rectrice,

Le SNPDEN-UNSA, fidèle à ses principes de dialogue, est tout à fait disposé à échanger avec vous sur le sujet des retraites. Toutefois, bien que ce sujet fasse partie des préoccupations des personnels de direction pour l'avenir, notamment au regard de la préservation de leur niveau de pension, il ne constitue qu'un élément anxigène de plus dans le contexte actuel particulièrement sensible. A ce jour, nous sommes davantage inquiets sur les risques encourus par les collègues exposés aux grilles de leur établissement pour contenir les mouvements sociaux que nous ne le sommes pour notre hypothétique retraite future.

Nous n'avons eu de cesse, Madame la Rectrice, de vous alerter sur le degré critique d'exaspération du corps des personnels de direction et ce sur de multiples sujets, certains relevant de l'échelon national, d'autres purement académiques.

Citons, entre autres,

- L'opacité des décisions de mutation, renforcée en 2020 par la fin du paritarisme.
- L'absence de reconnaissance par notre hiérarchie quant au travail accompli et aux objectifs atteints ou dépassés (évaluation au rabais, nombre de promotions insuffisant, manque de considération, remises en cause des personnels de direction...)
- L'augmentation croissante de notre charge de travail et de nos responsabilités sans compensation (PIAL, E3C, télé services, applications informatiques inadaptées, messagerie devenue ingérable...)
- L'absence de prise en compte des nouvelles missions sur le plan indemnitaire (têtes de PIAL, gestion des E3C...)
- Le sentiment de déclassement de l'ensemble des personnels de direction, de plus en plus réduits à de simples exécutants à qui l'on conteste les fonctions de cadres.
- L'exigence toujours plus grande d'une disponibilité et d'une polyvalence à toute épreuve pour remplacer tous les personnels manquants ou défaillants de nos établissements (secrétaires, CPE, RRUPN, chef des agents PTL, gestionnaires, DDFPT, AED, infirmier.ère, Psy-EN...).
- La dégradation de notre relation avec les parents d'élèves informés avant nous des décisions ministérielles, en droit d'exiger de nous ce que nous ne sommes pas en mesure de leur donner, faute de maîtrise des moyens disponibles,
- La dégradation de notre relation avec les enseignants (réduction des DHG, réformes en chaîne sans formation suffisante, accueil de nouveaux publics sans formations ni aménagements...) qui ne voient plus en nous que les courroies de transmission d'une institution sourde à la souffrance vécue par tous.

La liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Que penser d'un groupe de travail que nous approuvons par principe mais, parce que réuni en académie quelques jours après l'envoi dans les établissements de la plaquette télé services par le ministère, risque de se transformer en groupe de transmission ?

Que penser de la gestion académique des E3C, discordante par rapport aux engagements du ministère sur une gestion a minima par les EPLE ?



Votre décision, Madame la Rectrice, d'octroyer aux personnels administratifs des services déconcentrés et des EPLE, une prime conséquente pour avoir œuvré semble-t-il à la fusion des académies est saluée par la profession car ces personnels sont des rouages essentiels et leur travail n'est pas rémunéré à la hauteur de leur investissement et de leurs responsabilités. Toutefois, comment ne pas être amers ? Les personnels de direction n'ont pas obtenu la moindre prime alors que l'année 2019 a été particulièrement rude : mouvements lycéens, report du DNB, corrections du BAC, mise en place des réformes des lycées, mise en place des PIAL, mise en place de l'école inclusive... La fusion en cours des académies normandes a également impacté et impactera encore notre quotidien avec la réorganisation des services obligeant à changer nos procédures et nos calendriers habituels comme nous l'avons vécu par exemple avec les procédures d'orientations et d'affectations. C'est pourquoi nous vous demandons la mise en place d'une prime pour l'ensemble des personnels de direction des académies de Caen et de Rouen.

Le SNP DEN-UNSA a toujours fait part de son attachement à l'autonomie de l'EPLE. Aujourd'hui, force est de constater que cette autonomie ne nous est accordée que lorsqu'il s'agit de nous refuser toute assistance. La gestion des E3C en est un exemple flagrant. Chaque proviseur de lycée se retrouve seul face à ses équipes pour « négocier » le choix des sujets, l'harmonisation, la correction des copies. Le SNP DEN-UNSA demande que soient pensées collectivement, entre cadres, les instructions permettant de sécuriser les chefs d'établissement dans leurs prises de décision.

Les personnels de direction, Madame la Rectrice, sont en colère. Ils ne supportent plus d'être ainsi maltraités par un ministère qui prône pourtant la confiance. Jamais, nous n'avons eu autant la sensation de n'être qu'un rouage dans un rouleau compresseur qui avance, indifférent aux aléas et contraintes des personnels et usagers.

Comment être loyal à une institution qui ne l'est plus avec nous ? Comment se satisfaire des belles promesses d'un lendemain meilleur toujours renvoyé aux calendes grecques ? Comment avoir confiance quand le moindre enseignant professeur principal avec deux heures supplémentaires touche la même rémunération que nous ? Comment se sentir considérés par un Ministre qui écrit à ses enseignants régulièrement mais oublie d'écrire à ses cadres ? Comment encore écouter un gouvernement qui prend des engagements de maintien des niveaux de pensions dans la réforme des retraites pour les seuls enseignants alors que les personnels de direction comme les autres agents du ministère de l'Éducation Nationale sont concernés par la même problématique et le même risque de déclassement ?

Notre base académique, constituée de plus de 300 adhérents, nous a mandatés, Madame la Rectrice, pour vous faire part de leur saturation et de leur exigence de réponses aux questions qui vous ont été posées et sont restées à ce jour sans suite. Ils vous font savoir, à travers nous, qu'ils sont désormais prêts à abandonner le dialogue au profit d'actions syndicales plus visibles et marquantes aux yeux de l'opinion publique, la première d'entre elles consistant à mettre en évidence le hiatus entre les déclarations très rassurantes du ministère et la réalité telle qu'elle est vécue dans les établissements.

Le SNP DEN-UNSA mobilise ses adhérents et appelle les personnels de direction à refuser de mettre en œuvre les E3C si les conditions de correction ne sont pas garanties tant sur le plan technique que sur le plan humain. En l'absence d'une solution rapide et pragmatique qui permette une organisation soutenable dans le calendrier prévu, le SNP DEN prendra ses responsabilités sans que cela ne conduise jamais à porter préjudice à nos élèves. La gestion des correcteurs isolés d'E3C doit être effectuée par la DEC (langues vivantes rares, filières orphelines, petits EPLE). Les professeurs de langues de l'académie doivent disposer dès maintenant des mêmes éléments d'évaluation que leurs collègues d'autres académies (grilles de notation). Une décision rectorale doit être prise et communiquée quant à la correction des copies et à leur rémunération afin de faire cesser les pressions individuelles sur les personnels de direction.

Le SNPDEN-UNSA exige en outre, sans délais, l'ouverture de négociations sérieuses et rapides pour aboutir à

- L'ouverture du compte épargne temps pour tous les personnels de direction de l'académie ;
- La reconnaissance de la mission de tête de PIAL avec un avenant écrit à chaque lettre de mission des personnels de direction concernés et la mise en place d'une rémunération spécifique sous forme d'indemnité annuelle proratisée en fonction du nombre d'AESH gérés ;
- La reconnaissance de l'ensemble des missions exercées par les équipes de direction par l'attribution systématique d'IMP académiques aux personnels de direction chargés de missions particulières (têtes de réseau, présidence d'un CMQ, Co-animateur de Bassins d'éducation/BEF, référents divers...)
- La possibilité pour les EPLE de ne pas mettre en place les télé services orientation et inscriptions si les conditions matérielles et humaines ne sont pas réunies pour permettre une réelle plus-value pour les usagers **et** les personnels ;
- La prise en compte dans le calcul des DHG de la nouvelle réalité des publics accueillis en CAP et des contraintes matérielles des EPLE quant aux plateaux techniques et aux équipements numériques ;
- La constitution d'équipes administratives complètes et formées ; le remplacement systématique des personnels administratifs absents dans le respect du calendrier scolaire ;
- La dotation des moyens en HSE à la hauteur des engagements ministériels (devoirs faits, internat de la réussite...) et leur attribution en amont des rentrées scolaires pour en organiser leur utilisation de manière optimale.

Des avancées significatives sur ces différents points constitueraient sans nul doute des éléments de satisfaction permettant de renouer un réel dialogue qui aujourd'hui s'apparente davantage à un dialogue de sourds.

Nous espérons vivement que nous pourrions profiter de notre entretien sur les retraites pour que vous apportiez à l'ensemble des personnels de direction des réponses et des engagements sur les différents points que nous avons soulevés.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Les secrétaires académiques
SNPDEN-UNSA
Rouen et Caen